Allocution du maire de PREY Damien VOLTOLINI – 10 novembre 2020



Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour faire un point d'étape de la situation de notre Village, quatre mois après notre installation.

J'ai choisi ce mode de communication vidéo, qui est je pense innovant au niveau de notre commune, j'espère qu'il vous conviendra.

Bien sûr, j'aurais préféré vous rencontrer en direct, pouvoir répondre à vos questions, mais la crise sanitaire est là, elle modifie nos projets, personnels, familiaux, associatifs, professionnels, elle modifie nos modes de vie.

Je n'insiste pas sur les gestes barrières, ils sont largement connus de tous, leur respect est essentiel, y compris dans notre village, ce sont des éléments forts de solidarité pour lutter contre cette maladie. Sachez que l'équipe municipale est à votre écoute, venez nous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou nous laisser un message téléphonique à la Mairie; soyons tous solidaires en veillant notamment à nos voisins, nos connaissances, je pense en particulier aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Je pense aussi aux Professionnels qui doivent réduire ou mettre en sommeil leur activité, là aussi, des solutions palliatives existent, elles sont pilotées par l'état, la Région, le Département ou l'EPCI Evreux Portes de Normandie : nous pouvons vous accompagner ou vous diriger dans vos recherches, dans le respect de la légalité.

Le second point que je souhaite aborder concerne le processus électoral, il a pris une nouvelle tournure cette semaine. Je rappelle les faits rapidement : le premier Conseil Municipal composé de 15 élus s'est réuni en juillet et à choisi un Maire, moi-même, un premier adjoint Olivier KERBART, et un deuxième adjoint François GRAND puis, quelques semaines plus tard, un 3° adjoint Thierry Marais. Rapidement, un premier élu démissionne, Mme LETELLIER.

Un habitant du village dépose un recours contre l'élection du Maire et des Adjoints ; il n'est pas recevable car envoyé hors délai ; toutefois, la Préfecture remet en cause l'élection des 3 Adjoints et porte l'affaire devant le Tribunal Administratif de Rouen. Une partie des conseillers municipaux soutient cette requête du préfet et intervient auprès du tribunal pour supporter son exécution Le jugement, daté du 29 septembre, invalide l'élection des 3 Adjoints. Le délai de recours, non utilisé par les défendeurs, étant de 1 mois, la décision est effective depuis le 30 octobre. Le 28 octobre, un second élu démissionne, Mr HUBERT.

Rapidement, nous convoquons un Conseil Municipal pour procéder à l'élection de nouveaux adjoints et pouvoir poursuivre efficacement notre travail à votre service : la date est fixée au lundi 9 novembre à 18h30. Nous demandons en parallèle à la Préfecture le rappel des règles à respecter pour réaliser ces élections dans la légalité.

Le 9 novembre, à 14h00, nous recevons un appel de la Direction des Elections de la Préfecture, confirmé par un écrit, nous demandant de stopper l'élection des adjoints car, après confirmation par le Ministère, il s'avère que la loi ne permet pas l'élection d'adjoints lorsque le Conseil Municipal n'est pas au complet, dans une Commune telle que la nôtre, avec moins de 1000 habitants. Ainsi, l'organisation d'élections municipales partielles, pour remplacer les élus démissionnaires, sera nécessaire avant de choisir de nouveaux adjoints.

Vous serez donc prochainement amené à vous exprimer pour remplacer les Conseillers démissionnaires, à savoir 2 à ce jour. Mais, comme je le disais au début de mon intervention, nous sommes en période Covid, des élections ne seront possibles qu'après la fin du confinement, sachant qu'un délai minimum de 6 semaines est nécessaire entre la convocation et la date des élections. Concrètement, elles pourraient intervenir au plus tôt à la mi-janvier 2021 si le confinement s'arrête dès le 1 décembre, retardée si le confinement se prolonge.

Voilà l'état des lieux, je pense qu'il était important de jouer la transparence avec vous, c'est ce que j'essaie de faire, d'une manière générale, depuis mon arrivée.

Mais, rassurez-vous, nous n'allons pas rester inertes durant cette période, nous allons continuer à agir comme nous l'avons fait depuis juillet, je vais rappeler rapidement, ça sera mon 3° point, nos principales réalisations :

- ✓ Bouclage du budget 2020 en juillet ;
- ✓ Lancement d'un audit énergétique avec EPN : en attente des conclusions et propositions ;
- ✓ Remplacement d'éclairage néon par des LED dans plusieurs bâtiments municipaux (subvention EPN);
- ✓ Résolution de l'imbroglio immobilier autour du Commerce multi-services afin de permettre une réouverture rapide du point de vente, aujourd'hui effective ;

- ✓ Un encadrement des Agents Communaux, tant côté technique que école avec, par exemple l'instauration d'une pause pour les ATSEM qui effectuait
- ✓ Dépôt d'une action en justice (un recours) contre l'usine de méthanisation
- ✓ Achat nouveaux matériels pour l'entretien des espaces verts, fonctionnant sur batteries électriques, avec obtention de fonds de concours de l'EPN
- ✓ Analyse des dysfonctionnements sécurité stade de football (suite à récurrences Apave non traitées depuis 6 ans), plan d'actions en cours de construction
- ✓ Procédure : mise en place d'un outil d'aide à la décision utilisable avant tout achat.
- ✓ Mise en ligne du nouveau site internet de la commune
- ✓ Principe de rigueur et respect de la réglementation dans le traitement des dossiers d'urbanisme ;
- ✓ Suppression des mauvaises pratiques et petits arrangements qui ont été mis en lumière lors de l'analyse du budget 2020 et des années précédentes.

J'ai bien conscience qu'à ce jour, tout cela est peu visible pour vous, mais c'est un travail de fond, nous prenons acte du passé, nous apprenons tous les jours car, je vous le rappelle, nous sommes une équipe composée en grande majorité de nouveaux élus et avec des conseillers ayant souvent des visions divergentes des problématiques. Nous tissons des connaissances avec nos interlocuteurs à l'EPN et dans les nombreuses instances dans lesquelles la Commune est impliquée, bref nous construisons des fondations solides avant de passer à de nouveaux projets, qui seront, cette fois, plus visible pour nous tous, et j'en arrive à mon 4° et dernier point : quels sont les thèmes sur lesquels nous allons travailler dans les semaines à venir, donc sans pause malgré le process électoral :

- ✓ Etablissement du budget 2021 avec quelques dépenses déjà engagées telles l'enfouissement des réseaux sur la seconde tranche de la Rue Charles de Gaulle, suivi par une rénovation de cet axe, remplacement des candélabres rue de Grossœuvre.
- ✓ Dépenses supplémentaires importante (+ 30 %) demandées par l'organisme SIVU-Cigale (gestion du péri-scolaire : accueil des enfants avant et après les cours, les mercredis et vacances scolaires) ;
- ✓ Mise à jour du plan du cimetière ;
- ✓ Etablissement d'un Plan Communal de Sauvegarde : écriture de procédures en cas de catastrophes touchant notre village, telles climatiques, accidentelles ou industrielles.
- ✓ Installation d'un panneau d'informations électronique en centre village.
- ✓ Lancement d'une étude (sondage) permettant de bien connaître vos besoins de mobilité (vers Evreux, vers St André), afin de pouvoir prioriser et appuyer nos demandes auprès des services décisionnaires.
- ✓ La Commune est aussi un employeur; un agent a souhaité nous quitter ce mois-ci, pour convenances personnelles, un second réfléchit à une évolution de son parcours professionnel: nous allons donc étudier la manière de remplacer ces départs (remplacement in-extenso, intervention d'entreprises externes pour faire face à nos fluctuations d'activité, notamment saisonnières, ou mixte des 2 solutions); en parallèle, nous poursuivrons notre travail de consolidation de l'encadrements des agents en place (fiche de poste, formation, entretiens, évolution de carrière, etc)

Cette liste n'est pas exhaustive, ce sont les travaux, les démarches sur lesquelles nous avons quelques visibilités. L'actualité, les opportunités, des imprévus feront sans doute évoluer ces prévisions, mais je reviendrais régulièrement vers vous pour vous en faire état.

Pour conclure, sachez que vos Elus sont au travail, à votre service, vous pouvez nous contacter lors des permanences des mardis et vendredis soirs, via notre site internet ou en appelant le Secrétariat. Pour poursuivre efficacement toutes ces activités et tous ces projets, qui nécessitent beaucoup de travail, pendant cette période de transition sans adjoint, en plus du support certain de tous les élus, j'ai réitéré ma confiance envers messieurs KERBART et GRAND en leur accordant les délégations nécessaires pour que je puisse être solidement accompagné au quotidien.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre écoute, soyons tous solidaires et prudents face à cette pandémie, afin de retrouver rapidement le niveau de libertés auxquelles nous sommes tant attachées.

Damien VOLTOLINI